

## **Cérémonie des nouveaux arrivants : bienvenue à Garges !**

Un projet de vie qui change, un déménagement et une arrivée à Garges qui se réalise... Il n'est pas toujours facile de s'orienter lorsque l'on arrive dans une nouvelle ville. La cérémonie des nouveaux arrivants est là pour y remédier. A quoi correspond cette cérémonie ? Qu'y trouve-t-on ? Comment s'inscrire ? Voici les réponses à ces questions.

### **Une cérémonie accueillante**

Chaque année, la ville de Garges organise la cérémonie des nouveaux arrivants. Rendez-vous incontournable, c'est l'occasion pour chaque personne nouvellement installée en ville de rencontrer Monsieur le Maire, son équipe municipale et les services de la Ville.

### **Le programme de cette cérémonie**

C'est une matinée bien riche qui est prévue à l'occasion de cette cérémonie. Accueillis autour d'un café, les nouveaux arrivants sont invités à faire un tour de ville avec Monsieur le Maire, 1er guide de Garges, qui profite de l'occasion pour présenter certaines structures sportives, culturelles ou administratives.

Cette matinée continue avec la visite des stands tenus par les différents services de la Ville. Inscriptions au sport, démarches pour une demande de passeport, modes de garde pour les enfants, etc. : les agents de la Ville seront à votre disposition pour vous renseigner.

### **Comment s'y inscrire ?**

Comme son nom l'indique, la cérémonie des nouveaux arrivants s'adresse aux personnes installées depuis moins d'un an à Garges. Si c'est le cas, vous êtes donc concernés par cet événement. Il vous suffit de vous inscrire par téléphone au 01 34 53 32 70 ou par courriel à [proximite@villedegarges.com](mailto:proximite@villedegarges.com) afin de recevoir une invitation.

### **Cérémonie des nouveaux arrivants :**

Samedi 19 novembre, de 9h30 à 12h30  
Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

[Ma mairie](#)

Publié le 17/11/2016